



**Communauté de communes
du Plateau
de La Chaise-Dieu**

**Projet éducatif local
Programme d'actions**

Juillet 2004

**Communauté de communes du
Plateau de La Chaise-Dieu**
Mairie
43160 La Chaise Dieu

Sitelle
2, place de la mairie —42570 Saint-Héand
tél. : 04 77 30 95 85 fax : 04 77 30 49 58
e-mail : sitelle@club-internet.fr

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Communauté de communes | 1 |
| du Plateau | 1 |
| de La Chaise-Dieu..... | 1 |
| Synthèse du diagnostic..... | 3 |
| 1.Un pôle de formation dynamique et ouvert mais fragile..... | 3 |
| 2.Une offre associative culturelle et sportive de qualité, mais qui manque de moyens..... | 3 |
| 3.Des initiatives et propositions éducatives à encourager..... | 3 |
| 4.Une offre éducative, extérieure au territoire, à prendre en compte..... | 4 |
| 5.Des réponses à apporter aux besoins des jeunes et des familles..... | 4 |
| 6.Un territoire avec peu d'infrastructures, mais des atouts exceptionnels..... | 5 |
| Un Projet Educatif adapté..... | 6 |
| Un enjeu fondamental..... | 6 |
| Une méthode..... | 7 |
| Un fonctionnement..... | 8 |
| Une stratégie éducative autour de 4 finalités..... | 11 |
| Programme d'actions..... | 12 |
| Liste des actions..... | 18 |

Synthèse du diagnostic

1. Un pôle de formation dynamique et ouvert mais fragile

- Avec 3 écoles primaires, Sembadel, Félines, La Chaise Dieu, un collège, un lycée hôtelier, un Centre d'Adaptation Scolaire d'Intégration et d'Apprentissage, la Casadéenne de formation, le territoire dispose d'un véritable pôle de formation initiale et professionnelle.
Si les effectifs sont relativement stables depuis 3 ans, la situation reste fragile avec des disparités selon les communes et des effectifs en collège et lycée qui restent limités et ne garantissent pas une pérennisation des établissements.
- L'ensemble des acteurs développe des activités éducatives en temps scolaire et extrascolaire dans une démarche de partenariat entre établissements et en lien avec la vie associative locale.

2. Une offre associative culturelle et sportive de qualité, mais qui manque de moyens

- Plusieurs associations proposent des activités culturelles et sportives en direction des enfants et des jeunes du territoire : Amicale Laïque, Association des Parents d'Elèves de La Chaise Dieu, Sporting Club Casadéen, Gribouille, Les Cavaliers du Lac. L'exigence de qualité éducative est une dimension forte de l'offre existante et l'expérience et les compétences acquises par le secteur associatif en matière éducative, en particulier dans l'animation du précédent CEL, constituent des atouts précieux sur lesquels le Projet Educatif intercommunal peut s'appuyer.
- Néanmoins, l'offre associative se heurte à deux écueils : d'une part les limites d'un encadrement reposant essentiellement sur le bénévolat et la difficulté de recruter et de fidéliser des personnels d'animation et d'encadrement compétents, en raison du manque de moyens et de locaux et de l'éloignement du territoire, d'autre part l'éclatement territorial et la concentration des activités éducatives sur la commune de La Chaise Dieu. Il n'existe plus, par ailleurs, de centre de loisirs sur le territoire.

3. Des initiatives et propositions éducatives à encourager

Parallèlement à l'offre éducative directe existante au sein des établissements scolaires ou du secteur associatif, des initiatives individuelles ou collectives méritent d'être prises en compte. Elles sont de nature à renforcer l'offre éducative existante dans les établissements scolaires ou le secteur associatif, à offrir des perspectives différentes et nouvelles.

Par ailleurs, elles constituent un vecteur d'intégration dans la vie locale pour certains de leurs promoteurs qui veulent s'installer sur le territoire, et un facteur dynamisant pour la collectivité.

4. Une offre éducative, extérieure au territoire, à prendre en compte

- Une offre éducative existe dans les cantons voisins. Plusieurs familles du territoire l'utilisent en l'absence de solutions locales. A partir des choix effectués en matière éducative par la Communauté de communes, une concertation pourrait être recherchée avec ces territoires (Allègre, Craponne) dans une perspective de complémentarité et de mutualisation des moyens et des démarches éducatives. Ce sera le cas pour la mise en place d'un centre de loisirs en 2005. Cependant, la question se pose d'ores et déjà concernant la "petite enfance". Bien que cette dimension "petite enfance" n'ait pas été intégrée dans le diagnostic, il apparaît que les assistantes maternelles du canton expriment des besoins : reconnaissance professionnelle, rupture de l'isolement, appui à la professionnalisation, etc. La solution d'un Relais Assistantes Maternelles en relation avec celui du canton de Craponne demande à être réfléchie.
- Les moyens et les compétences que le Parc naturel régional du Livradois Forez peut mettre à la disposition des communes et associations peuvent être mieux utilisés, notamment au niveau des centres de loisirs (ACLLF) et de Ciné Mômes.

5. Des réponses à apporter aux besoins des jeunes et des familles

- Si un nombre non négligeable d'activités existe en direction des enfants, il y a une absence d'actions et de lieux disponibles s'adressant aux adolescents et jeunes. Malgré quelques initiatives localisées, la question de la jeunesse (loisirs, socialisation, orientation, emploi) est peu prise en compte par le territoire. L'absence de phénomènes significatifs d'une problématique jeune sur le canton avec ce que cela suppose de difficultés dans les comportements, dans les relations à l'adulte, ne doit pas cacher pour autant la réalité des besoins de la jeunesse, même s'ils s'expriment de façon peu visible. L'avenir de la jeunesse et son lien au territoire sont à prendre en compte comme une dimension prioritaire d'une démarche de développement local.
- L'enquête de besoins réalisée auprès des enfants (70% des effectifs) fréquentant les écoles de Félines et Sembadel et celles de La Chaise Dieu (maternelle et élémentaire) qui scolarisent les enfants résidant dans les communes situées à l'ouest de La Chaise Dieu, fait apparaître une demande d'activités à dominante sportive. La demande d'activités culturelles n'est cependant pas absente. L'offre existante peut en partie satisfaire la demande. La préférence va au mercredi et petites vacances pour les activités, aux petites et grandes vacances et au mercredi après-midi pour les ¾ des familles demandeuses d'un centre de loisirs.

6. Un territoire avec peu d'infrastructures, mais des atouts exceptionnels

- Si le territoire de la Communauté de communes manque d'équipements en matière culturelle, sportive et de loisirs, il paraît possible d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes : salles communales, mise à disposition de locaux et équipements par le collège ou le CASIA, gymnase intercommunal, "espace public numérique". Par ailleurs la remise en état de locaux (Gribouille) permettrait de renforcer les possibilités d'activités.
- Le canton de La Chaise Dieu possède des atouts uniques sur le plan culturel et environnemental qui peuvent être mieux exploités : Abbaye de La Chaise Dieu, patrimoine de ville médiévale, Festival de musique classique et sacrée renommé, le musée de cire et celui du Bois et de la Forêt, un réseau d'artisans d'art, un espace naturel forestier propice à l'activité sportive et à des actions pédagogiques en rapport avec la forêt.

Un Projet Educatif adapté

Un enjeu fondamental

La Communauté de communes exprime clairement l'enjeu de sa politique en matière éducative : **"prendre en compte la problématique jeunesse pour mieux préparer la dynamique d'avenir du territoire"**.

Ce faisant, elle fait siens les deux principes fondamentaux des CEL et CTL :

- la **place centrale de l'enfant et du jeune dans la démarche éducative** en recherchant son épanouissement par l'articulation des différents temps, scolaire, périscolaire et extrascolaire, dans le respect de ses rythmes de vie et de ses besoins,
- et le **lien au territoire**, en utilisant ses potentialités et en posant comme objectif l'égalité d'accès de tous les enfants et jeunes au regard de l'offre éducative.

S'agissant de la Communauté de communes du Plateau de la Chaise Dieu, cette dimension prend une épaisseur particulière qui doit guider et inspirer la construction du Projet Educatif Local.

Plusieurs raisons à cela en rapport avec plusieurs caractéristiques majeures du territoire :

- son étendue et la faible densité de sa population,
- le vieillissement de ses habitants.

Il en découle des facteurs fragilisants pour sa réalité éducative : fragilité de certaines écoles (Sembadel), du collège, en raison du faible taux de natalité.

Mais le territoire compte aussi des atouts :

- son patrimoine exceptionnel (Abbaye, ordre casadéen),
- son implication dans une dimension nationale (Festival de La Chaise Dieu)
- et européenne en lien avec son patrimoine : circuit des sites casadéens, projet Arbosudoe à partir de son patrimoine naturel (forêt).

Le Projet Educatif Local se situe ainsi à la croisée de ces deux réalités contradictoires : il doit à la fois répondre aux besoins de tous les enfants et jeunes d'un territoire dispersé et utiliser, pour ce faire, son caractère d'exception en s'en enrichissant.

L'enjeu en est très prosaïque : en retour, l'exception peut faire vivre le territoire, en stabiliser les populations, le rendre attractif à d'autres, bref, le développer.

Il s'agit donc de bâtir un projet original avec un parti pris délibéré de développement local, tout en restant au service de l'éducation des enfants et des jeunes.

En conséquence, le Projet Educatif ne doit pas constituer une sorte de catalogue d'activités juxtaposées les unes aux autres quand bien même elles seraient de qualité.

1. Les activités, diversifiées, doivent s'inscrire simultanément :

- dans une stratégie éducative concertée, construite autour d'une approche pédagogique articulant les différents temps et rythmes d'apprentissage de l'enfant et du jeune : scolaire, périscolaire et extrascolaire,
- dans les différents réseaux d'apprentissage qui en découlent : familles, écoles, associations, communauté villageoise,
- dans un espace territorial commun à tous les acteurs où se crée le lien social et où se construit la citoyenneté.

2. Les spécificités de certains publics doivent être prises en compte :

- Les enfants et jeunes isolés sur le territoire,
- La tranche d'âge des 12/16 ans,
- Les résidents occasionnels (résidents secondaires, touristes),
- Le public féminin.

Une méthode

Le Projet Educatif s'appuie sur une méthode précise visant à :

- favoriser la participation et l'implication des familles, des enfants et des jeunes à chacune des étapes d'élaboration, de suivi et d'animation du projet. Dans ce but, l'information des familles doit être un souci permanent.
- chercher à rassembler tous les acteurs éducatifs dans une même vision commune des besoins et des réponses à y apporter tout en respectant la place et le rôle de chacun. Il s'agit d'un principe fort que rappelle l'Etat ¹ : *"La mission éducative (...) est une responsabilité partagée entre l'Etat, les enseignants, les collectivités territoriales, les associations, les familles. Elle s'exerce dans des temps et des espaces différents qu'il est nécessaire de mettre en cohérence dans un souci de complémentarité et de continuité éducative."* Le PEL est donc pris en compte dans les projets des établissements du second degré et des écoles.
- activer la concertation des acteurs, développer et coordonner les actions en veillant au respect de la philosophie du PEL.

¹ Circulaire MEN-DESCO-MJS-MCC-VIL n°2000-208 du 22/11/2000 – B.O.E.N n°43 du 30/11/2000.

Sa traduction concrète se matérialise dans une concertation permanente à travers la mise en place :

- d'un Comité de Pilotage du Projet Educatif, réunissant l'ensemble des partenaires locaux concernés et les partenaires institutionnels (CAF, DDJS, EN, DRAC, MSA, PNRLF),
- d'un Comité de suivi, assurant le suivi technique de la démarche,
- et de groupes de travail thématiques regroupant les acteurs éducatifs qui se sont réunis dès la phase de diagnostic.
- de procédures systématiques de suivi et d'évaluation portées par le Comité de Pilotage.

Le Projet Educatif sera contractualisé par la signature des Contrat Educatif Local et Contrat Temps Libres et, le cas échéant d'un Contrat Enfance, ainsi que par l'engagement des partenaires au respect des objectifs du Projet Educatif.

Un fonctionnement

1. Une instance politique

Le Conseil de communauté est l'instance politique porteuse du Projet Educatif Local. Pour assurer son développement, il constitue un Comité de pilotage représentatif de la communauté éducative du territoire dont le président de la CCPLCD est de droit le président.

Le Conseil de communauté détermine la hauteur de son engagement (moyens financiers, techniques, humains) pour développer et faire fonctionner le Projet Educatif Local.

Le Conseil de communauté définit les grands axes de sa politique en faveur des jeunes. Le comité de pilotage (ou une commission mise en place par ce dernier) élabore alors le Projet Educatif Local puis le fait valider par le Conseil de communauté. Le Comité de pilotage met en œuvre le projet et rend compte régulièrement de son avancement. En fonction de celui-ci, le Conseil de communauté peut décider de l'évolution de certains objectifs.

Le Conseil de communauté décide des modalités d'information, de communication et de valorisation du Projet Educatif Local.

2. Le Comité de Pilotage

Son rôle

Le Comité de pilotage est le garant de la cohérence du projet sur le territoire. Il s'organise autour de plusieurs fonctions :

- de propositions en direction du Conseil de communauté (orientations du projet éducatif local et des modes de communication),
- de conception du projet éducatif local,
- de concertation, d'échanges d'idées et d'expériences,
- d'impulsion et de suivi d'actions,
- d'évaluation du Projet Educatif Local.

Son fonctionnement

Le Comité de pilotage se réunit au minimum trois fois par année scolaire : en septembre pour une réunion d'organisation, en janvier (ou février) pour un suivi à mi-parcours, en juin pour l'évaluation annuelle. Au moins 15 jours à l'avance, chaque membre reçoit une convocation écrite comportant un ordre du jour pré-établi. Le coordonnateur assure le déroulement des travaux (animation participative). Un secrétaire de séance rédige un compte-rendu.

Le quorum est fixé à 12 participants présents ; en cas de vote, la majorité des 2/3 des membres présents et représentés (un seul pouvoir par porteur) est requise.

3. La coordination

Le coordinateur assure le lien entre l'instance politique, le Comité de pilotage et les opérateurs. Il est chargé de la relation avec les partenaires institutionnels.

Il apporte un soutien au Comité de pilotage : préparation des ordres du jour avec le Président de la CCPLCD, envoi des convocations, animation des réunions, diffusion des comptes-rendus, etc.

Il réalise les supports d'information et de communication (acteurs et publics).

Il assure la gestion administrative et financière du projet (avec le soutien éventuel d'un personnel administratif).

Il anime le réseau des acteurs locaux.

Il aide à l'émergence d'actions : recherche de porteurs d'actions, aide à l'élaboration de projets, accompagnement d'actions.

4. Un dispositif d'évaluation

L'évaluation fait l'objet d'une attention permanente de la part du Comité de pilotage afin de pouvoir mesurer à tout moment l'adéquation entre les actions et les objectifs du projet éducatif.

Modalités d'évaluation annuelle

L'évaluation annuelle permet de faire évoluer les actions (contenus, publics ciblés, moyens humains, matériels et financiers) et d'ajuster en conséquence le fonctionnement de l'année suivante.

Cette évaluation est basée sur les données collectées action par action : fréquentation, assiduité, implication des jeunes; investissement des acteurs et concrétisation des objectifs, coûts, financements et tarifs des activités.

Modalités d'évaluation à trois ans

L'évaluation à trois ans permet :

- de mesurer les effets réels sur les jeunes au regard des objectifs du projet,
- de repérer les attentes nouvelles ou non satisfaites des jeunes ou des partenaires,
- d'évaluer les moyens mis en œuvre au regard de trois axes : existence d'un partenariat local, existence d'un projet cohérent, existence d'une continuité éducative.

Cette évaluation est menée à partir :

- des données annuelles recueillies,
- de grilles spécifiques d'analyse,
- d'entretiens menés auprès de l'ensemble des acteurs du projet éducatif local.

5. La communication

Elle porte sur les finalités du projet éducatif local et sur la mise en place des actions.

Vers les acteurs locaux

Public ciblé : acteurs locaux et partenaires.

Modalités de communication : réunions, courriers.

Type de contenus : comptes-rendus des réunions du comité de pilotage local, bilans des actions.

Périodicité : trimestrielle pour les comptes-rendus, annuelles pour les bilans.

Vers le public concerné

Public ciblé : enfants et jeunes et familles.

Modalités de communication : réunions publiques, courriers personnalisés ou distribués par l'intermédiaire des établissements scolaires et autres structures d'accueil des jeunes, panneaux d'affichage, rencontres informelles sur les lieux d'activités des jeunes, ...

Type de contenus: programmes, informations pratiques, ...

Périodicité : en fonction des nécessités de chaque action.

Une stratégie éducative autour de 4 finalités

1. **Renforcer l'attractivité du territoire par une offre éducative de qualité**
2. **Renforcer la "couleur locale" de l'offre éducative**
3. **Accompagner l'enfant et le jeune dans son apprentissage de la relation aux autres, l'aider à devenir un acteur citoyen**
4. **Réunir les conditions de la réussite**

Cette stratégie répond à une double priorité dans la démarche globale de la Communauté de Communes :

1. La **pérennisation de l'offre existante** et le **renforcement de sa qualité éducative**,
2. **L'adoption d'une méthode réaliste** s'appuyant sur la réflexion et la concertation avec les partenaires pour la mise en place de projets plus "lourds" :
 - mise en place d'un Centre de Loisirs Intercommunal,
 - et d'un Relais Assistantes Maternelles en relation avec celui du canton de Craponne.

Programme d'actions

Finalité 1 : renforcer l'attractivité du territoire par une offre éducative de qualité

Objectifs généraux

1. aider l'enfant et le jeune à se construire
2. aider l'enfant et le jeune à s'épanouir
3. aider l'enfant et le jeune à élargir ses connaissances et ses pratiques

Objectifs opérationnels

1. Renforcer, valoriser, soutenir et accompagner l'offre de loisirs éducatifs existante

Actions

| | | |
|----|---|------|
| 1 | Initiation à la pratique du football | 2004 |
| 2 | Club lecture | 2004 |
| 3 | Du goût et des couleurs | 2004 |
| 4 | Découverte équestre | 2004 |
| 5 | Créations musicales casadéennes | 2004 |
| 6 | Initiation et perfectionnement à l'outil informatique | 2004 |
| 7 | Pratique corporelle et d'expression | 2004 |
| 8 | Printemps casadéen | 2004 |
| 9 | Fête de la musique des enfants | 2004 |
| 10 | Fête de Noël des enfants | 2004 |
| 11 | Chants d'automne | 2004 |
| 12 | Eveil musical | 2004 |
| 13 | Initiation au piano | 2004 |
| 14 | Initiation à la guitare | 2004 |
| 15 | Accompagnement à la scolarité | 2004 |

2. Aller vers la mise en place d'un Centre de Loisirs Intercommunal

Actions

| | | |
|----|--|------|
| 16 | Ouvrir un centre de loisirs à La Chaise Dieu | 2005 |
| 17 | Délocaliser les activités sur la zone de Sembadel Félines | 2005 |
| 18 | Proposer des activités "itinérantes" sur les communes de l'Ouest | 2005 |

3. Mettre en place un Relais Assistantes Maternelles en relation avec celui du canton de Craponne

Actions

| | | |
|----|--|------|
| 19 | Mise en place de temps d'animation collectifs pour les enfants | 2005 |
| 20 | Mise en place de formations pour les assistantes maternelles | 2005 |
| 21 | Mise en place d'une permanence d'information pour les familles | 2005 |

Finalité 2 : renforcer la "couleur locale" de l'offre éducative

Objectifs généraux

Aider l'enfant et le jeune à s'ouvrir sur le patrimoine et l'environnement naturel en leur donnant une dimension extraterritoriale (nationale et européenne)

Objectifs opérationnels

Développer l'offre éducative en s'appuyant sur les atouts du territoire

Actions

| | | |
|---|--|------|
| 1 | Création d'un atelier d'arts plastiques de découverte et d'initiation | 2006 |
| 2 | Intégrer les actions éducatives proposées par le réseau casadéen | 2005 |
| 3 | Intégrer les stages de musique en lien avec le Festival | 2005 |
| 4 | Création d'ateliers d'illustration de livres | 2006 |
| 5 | Promouvoir l'initiative "sur les chemins de la musique" | 2006 |
| 6 | Lecture de paysages (Arbosudoé) | 2005 |
| 7 | Appui à la réalisation de spectacles "sons et lumières" du patrimoine natif casadéen | 2004 |

Finalité 3 : accompagner l'enfant et le jeune dans son apprentissage de la relation aux autres, l'aider à devenir un acteur citoyen

Objectifs généraux

Aider l'enfant et le jeune à :

- décoder les règles et à comprendre la vie en sociétés,
- se situer et se reconnaître dans son milieu de vie,
- s'impliquer, construire et agir dans des projets participatifs,
- être sensible au respect de l'implication de l'autre dans ses choix propres,
- reconnaître la valeur de l'engagement de chacun

Objectifs opérationnels

- Faire savoir : refléter l'implication humaine dans tout projet (engagement, coût, organisation)
- Mieux prendre en compte les besoins des jeunes : loisirs, socialisation, orientation, emploi
- Appuyer les projets des jeunes
- Accompagner des projets solidaires
- Créer les conditions d'une meilleure intégration sociale et économique des jeunes

Actions

| | | |
|----|---|------|
| 1 | "Fête du talent rural" Malvières | 2004 |
| 2 | Création d'un journal local avec des enfants et des jeunes | 2004 |
| 3 | Soirées à thèmes autour d'une projection de film | 2005 |
| 4 | Festival du court métrage | 2006 |
| 5 | Réalisation de films ou de reportages vidéo (Digitales Vidéo) | 2004 |
| 6 | Ouverture le week-end des points bibliothèque des communes | 2004 |
| 7 | Utilisation du CDI du collège | 2004 |
| 8 | Ouverture d'un "espace de services" proposant une large gamme de médias | 2006 |
| 9 | Soutien aux mises à disposition d'un local jeunes par les communes | 2005 |
| 10 | Utilisation de l'"espace public numérique" par les jeunes | 2004 |

Finalité 4 : réunir les conditions de la réussite

Objectifs généraux

1. Construire une offre de loisirs intercommunale accessible à tous,
2. Communiquer sur le projet éducatif,
3. Améliorer la qualité professionnelle des interventions : moyens humains, qualité des contenus pédagogiques,
4. Renforcer les partenariats,
5. Avancer dans une démarche concertée des questions éducatives et de loisirs.

Objectifs opérationnels

1. Faciliter l'accès des enfants et jeunes aux activités
2. Favoriser l'accès aux activités mises en place et aux structures, des enfants et jeunes résidant temporairement sur le territoire

Actions

| | | |
|---|---|------|
| 1 | Renforcer et organiser le co-voiturage | 2004 |
| 2 | Utiliser les minibus des communes ou des opérateurs privés | 2004 |
| 3 | "Délocaliser" les activités en plusieurs points du territoire (pôle Sembadel/Félines) | 2005 |
| 4 | Proposer des activités "itinérantes" dans les communes | 2005 |

3. Renforcer et pérenniser les moyens humains

Actions

| | | |
|----|--|------|
| 5 | Recruter un animateur/coordonnateur permanent | 2004 |
| 6 | Installation et fonctionnement d'instances de gestion et de conduite du PEL | 2004 |
| 7 | Mettre en place des modalités d'évaluation du PEL | 2004 |
| 8 | Fidéliser les animateurs occasionnels sur des temps d'intervention plus attractifs, voire tenter de mutualiser les intervenants avec les cantons voisins | 2005 |
| 9 | Mettre en place des actions de formations des bénévoles (budget, etc.) | 2005 |
| 10 | Utiliser l'expertise des partenaires institutionnels : Parc naturel du Livradois Forez sur le centre de loisirs, Ciné mômes, CAF, DDJS, DRAC, MSA. | 2004 |
| 11 | Réaliser une étude diagnostic préparatoire au PEL | 2004 |

4. Renforcer et pérenniser les structures

Actions

| | | |
|----|--|------|
| 12 | Rénover, améliorer et adapter les locaux nécessaires aux activités | 2005 |
| 13 | Mieux utiliser les locaux et matériels mis à disposition (collège, lycée) | 2004 |
| 14 | Constituer un fonds de matériel itinérant : valises de jeux, matériels sportifs et culturels | 2005 |
| 15 | Créer une piste cyclable et piétonne ouverte aux rollers, pour sécuriser les déplacements Chaise Dieu /Lycée hôtelier/Gymnase intercommunal/Camping/VAL/Plan d'eau | 2005 |

5. améliorer l'information et la communication

Actions

| | | |
|----|--|------|
| 16 | Créer une rubrique jeunesse dans le bulletin intercommunal | 2004 |
| 17 | Mise en place d'un "calendrier des activités" commun à l'ensemble du canton | 2005 |
| 18 | Fabrication de supports occasionnels : programmes d'activités, affiches, etc., | 2004 |
| 19 | Améliorer et mieux utiliser les circuits de diffusion : office de tourisme, commerçants, mairies, Internet | 2004 |
| 20 | Proposer une logistique appropriée aux partenaires : photocopieur, matériel informatique | 2004 |

Liste des actions

| CEL CTL | Actions | Date de démarrage | | |
|---|--|-------------------|------|------|
| | | 2004 | 2005 | 2006 |
| Finalité 1 : renforcer l'attractivité du territoire par une offre éducative de qualité | | | | |
| Renforcer, valoriser, soutenir et accompagner l'offre de loisirs éducatifs existante | | | | |
| 1 | Initiation à la pratique du football | x | | |
| 2 | Club lecture | x | | |
| 3 | Du goût et des couleurs | x | | |
| 4 | Découverte équestre | x | | |
| 5 | Créations musicales casadéennes | x | | |
| 6 | Initiation et perfectionnement à l'outil informatique | x | | |
| 7 | Pratique corporelle et d'expression | x | | |
| 8 | Printemps casadéen | x | | |
| 9 | Fête de la musique des enfants | x | | |
| 10 | Fête de Noël des enfants | x | | |
| 11 | Chants d'automne | x | | |
| 12 | Eveil musical | x | | |
| 13 | Initiation au piano | x | | |
| 14 | Initiation à la guitare | x | | |
| 15 | Accompagnement à la scolarité | x | | |
| Aller vers la mise en place d'un centre de loisirs intercommunal | | | | |
| 16 | Ouvrir un centre de loisirs à La Chaise Dieu | | x | |
| 17 | Délocaliser les activités sur la zone de Sembadel Félines | | x | |
| 18 | Proposer des activités "itinérantes" sur les communes de l'Ouest | | x | |
| Mettre en place un Relais Assistantes Maternelles en relation avec celui du canton de Craponne | | | | |
| 19 | Mise en place de temps d'animation collectifs pour les enfants | | x | |
| 20 | Mise en place de formations pour les assistantes maternelles | | x | |
| 21 | Mise en place d'une permanence d'information pour les familles | | x | |

| CEL CTL | Actions | Date de démarrage | | |
|---|--|-------------------|------|------|
| | | 2004 | 2005 | 2006 |
| Finalité 2 : renforcer la "couleur locale" de l'offre éducative | | | | |
| Développer l'offre éducative en s'appuyant sur les atouts du territoire | | | | |
| 1 | Création d'un atelier d'arts plastiques de découverte et d'initiation | | | x |
| 2 | Intégrer les actions éducatives proposées par le réseau casadéen | | x | |
| 3 | Intégrer les stages de musique en lien avec le Festival | | x | |
| 4 | Création d'ateliers d'illustration de livres | | | x |
| 5 | Promouvoir l'initiative "sur les chemins de la musique" | | | x |
| 6 | Lecture de paysages (Arbosudoé) | | x | |
| 7 | Appui à la réalisation de spectacles "sons et lumières" du patrimoine natif casadéen | x | | |
| Finalité 3 : accompagner l'enfant et le jeune dans son apprentissage de la relation aux autres, l'aider à devenir un acteur citoyen | | | | |
| Faire savoir : refléter l'implication humaine dans tout projet (engagement, coût, organisation) Mieux prendre en compte les besoins des jeunes : loisirs, socialisation, orientation, emploi Appuyer les projets des jeunes Accompagner des projets solidaires Créer les conditions d'une meilleure intégration sociale et économique des jeunes | | | | |
| 1 | "Fête du talent rural" Malvières | x | | |
| 2 | Création d'un journal local avec des enfants et des jeunes | x | | |
| 3 | Soirées à thèmes autour d'une projection de film | | x | |
| 4 | Festival du court métrage | | | x |
| 5 | Réalisation de films ou de reportages vidéo (Digitales Vidéo) | x | | |
| 6 | Ouverture le week-end des points bibliothèque des communes | x | | |
| 7 | Utilisation du CDI du collège | x | | |
| 8 | Ouverture d'un "espace de services" proposant une large gamme de médias | | | x |
| 9 | Soutien aux mises à disposition d'un local jeunes par les communes | | x | |
| 10 | Utilisation de l'"espace public numérique" par les jeunes | x | | |

| CEL CTL | Actions | Date de démarrage | | |
|--|--|-------------------|------|------|
| | | 2004 | 2005 | 2006 |
| Finalité 4 transversale : réunir les conditions de la réussite | | | | |
| Faciliter l'accès des enfants et jeunes aux activités | | | | |
| Favoriser l'accès aux activités mises en place et aux structures, des enfants et jeunes résidant temporairement sur le territoire | | | | |
| 1 | Renforcer et organiser le co-voiturage | x | | |
| 2 | Utiliser les minibus des communes ou des opérateurs privés | x | | |
| 3 | "Délocaliser" les activités en plusieurs points du territoire (pôle Sembadel/Félines) | | x | |
| 4 | Proposer des activités "itinérantes" dans les communes | | x | |
| Renforcer et pérenniser les moyens humains | | | | |
| 5 | Recruter un animateur/coordonnateur permanent | x | | |
| 6 | Installation et fonctionnement d'instances de gestion et de conduite du PEL | x | | |
| 7 | Mettre en place des modalités d'évaluation du PEL | x | | |
| 8 | Fidéliser les animateurs occasionnels sur des temps d'intervention plus attractifs, voire tenter de mutualiser les intervenants avec les cantons voisins | | x | |
| 9 | Mettre en place des actions de formations des bénévoles (budget, etc.) | | x | |
| 10 | Utiliser l'expertise des partenaires institutionnels : Parc naturel du Livradois Forez sur le centre de loisirs, Ciné mômes, CAF, DDJS, DRAC, MSA. | x | | |
| 11 | Réaliser une étude diagnostic préparatoire au PEL | x | | |
| Renforcer et pérenniser les structures | | | | |
| 12 | Rénover, améliorer et adapter les locaux nécessaires aux activités | | x | |
| 13 | Mieux utiliser les locaux et matériels mis à disposition (collège, lycée) | x | | |
| 14 | Constituer un fonds de matériel itinérant : valises de jeux, matériels sportifs et culturels | | x | |
| 15 | Créer une piste cyclable et piétonne ouverte aux rollers, pour sécuriser les déplacements Chaise Dieu /Lycée hôtelier | | x | |
| Améliorer l'information et la communication | | | | |
| 16 | Créer une rubrique jeunesse dans le bulletin intercommunal | x | | |
| 17 | Mise en place d'un "calendrier des activités" commun à l'ensemble du canton | | x | |
| 18 | Fabrication de supports occasionnels : programmes d'activités, affiches, etc., | x | | |
| 19 | Améliorer et mieux utiliser les circuits de diffusion : office de tourisme, commerçants, mairies, Internet | x | | |
| 20 | Proposer une logistique appropriée aux partenaires : photocopieur, matériel informatique | x | | |